

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 avril 2011 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets et Chantale T. Renaud

MM Roch Dumont, Michel Gervais et Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du secondaire : Mme Chantal Boisselle

COMMISSAIRES ABSENTS :

MM Nicolas Léonard, représentant des parents au primaire, Michel Parent et Gilles Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mmes Francine Chabot et Nicole Leblanc, commissaires

M. Serge Mainville, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 10.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

32-CE-2010-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale T. Renaud:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2011
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 CÉA LeMoyné-D'Iberville – enlèvement de l'amiante et réfection des plafonds – phase 1
 - 11.2 École Paul-Chagnon – réfection de la maçonnerie et fenestration sur deux façades
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
 - 13.1 Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy - achat d'un équipement didactique de type mini-usine
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

33-CE-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
22 MARS 2011**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

34-CE-2010-2011

**CÉA LEMOYNE-D'IBERVILLE – ENLÈVEMENT DE L'AMIANTE ET
RÉFECTION DES PLAFONDS – PHASE 1**

CONSIDÉRANT que treize (13) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Cimaise Architectes » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les constructions Claude Péloquin inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :

QUE le contrat pour le projet 083-483-44324 – CÉA LeMoynes-D'Iberville – enlèvement de l'amiante et réfection des plafonds, phase I, soit accordé à la firme « Les constructions Claude Péloquin inc. » pour un montant total de 157 020,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 5 avril 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

35-CE-2010-2011

**ÉCOLE PAUL-CHAGNON – RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE ET
FENESTRATION SUR DEUX FAÇADES**

CONSIDÉRANT que quatorze (14) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les rénovations Frangec inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Normand Héroux :

QUE le contrat pour le projet 043-043-45409 – Paul-Chagnon – réfection de la maçonnerie et fenestration sur deux façades, soit accordé à la firme « Les rénovations Frangec inc. » pour un montant total de 497 400,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 6 avril 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PIERRE-DUPUY -
ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT DIDACTIQUE DE TYPE MINI-USINE**

CONSIDÉRANT que le Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy offre le programme « Électromécanique de systèmes automatisés »;

CONSIDÉRANT la nécessité pour le Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy d'avoir des équipements permettant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée répondant aux réalités de la société et du marché du travail;

CONSIDÉRANT que le choix de cet équipement respecte la politique régissant l'octroi de contrats d'achats de biens et de services à la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE la direction du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy soit autorisée à procéder à l'achat de l'équipement didactique de type mini-usine, selon le choix convenu, et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire.

Le commissaire Normand Héroux propose en amendement de remplacer le paragraphe proposé par le suivant :

1° **DE PROCÉDER**, pour l'exercice financier 2010-2011, à l'achat de 4 machines de type mini-usine au coût unitaire de 32 515,67\$ (avant taxes) incluant la formation et les plans, auprès de « Dicsa Automatisation inc. »;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

36-CE-2010-2011

2° **DE PROCÉDER**, au plus tard le 30 avril 2012, à l'achat maximal de 8 machines de type mini-usine au coût unitaire de 32 515,67\$ (avant taxes) incluant la formation et les plans, auprès de « Dicsa Automatisation inc. ».

M. Michel Gervais accepte d'intégrer l'amendement à la résolution principale.

Par conséquent,

CONSIDÉRANT que le Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy offre le programme « Électromécanique de systèmes automatisés »;

CONSIDÉRANT la nécessité pour le Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy d'avoir des équipements permettant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée répondant aux réalités de la société et du marché du travail;

CONSIDÉRANT que le choix de cet équipement respecte la politique régissant l'octroi de contrats d'achats de biens et de services à la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

1° **DE PROCÉDER**, pour l'exercice financier 2010-2011, à l'achat de 4 machines de type mini-usine au coût unitaire de 32 515,67\$ (avant taxes) incluant la formation et les plans, auprès de « Dicsa Automatisation inc. »;

2° **DE PROCÉDER**, au plus tard le 30 avril 2012, à l'achat maximal de 8 machines de type mini-usine au coût unitaire de 32 515,67\$ (avant taxes) incluant la formation et les plans, auprès de « Dicsa Automatisation inc. ».

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance prend fin à 21 h 20.

Présidente

Secrétaire générale